



Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique



Réf.: SCBD/OES/AD/64403

9 juillet 2008

NOTIFICATION¹

Dixième réunion de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique Nagoya, Aichi, Japon, 18-29 octobre 2010

Madame / Monsieur,

Au nom du gouvernement du Japon, et conformément à la décision IX/35 de la Conférence des Parties, je suis heureux de vous informer que la dixième réunion de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique (COP 10) se tiendra au Centre de conférence international de Nagoya, préfecture d'Aichi, au Japon, du 18 au 29 octobre 2010. Le segment de haut niveau aura lieu du 27 au 29 octobre 2010.

Je tiens également à vous informer que la réunion de la COP 10 coïncidera avec la célébration de l'Année internationale de la biodiversité de 2010, telle que proclamée par l'Assemblée générale des Nations Unies.

L'ordre du jour provisoire et l'ordre du jour annoté de la réunion de la COP 10 vous seront transmis, après la première réunion du Bureau de la Conférence des Parties en octobre 2008.

Veuillez agréer, Madame / Monsieur, mes salutations distinguées.

Ahmed Djoghlaf
Secrétaire exécutif

¹ Cette traduction n'est pas officielle, c'est une courtoisie du Secrétariat
Aux correspondants nationaux de la CDB



ONE NATURE • ONE WORLD • OUR FUTURE
COP 9 MOP 4 Bonn Germany 2008



Programme des Nations Unies
pour l'Environnement

413, rue Saint-Jacques Ouest, Suite 800
Montréal, QC H2Y 1N9, Canada

Tél : +1 514 288 2220
Fax : +1 514 288 6588

<http://www.cbd.int>
secretariat@cbd.int